

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Roquebrune Amitié

le 30 août 2022 à 9 h salle des associations la Bouverie

Présents :

Jean-Pierre Joudrier, Edith Messiaen, Rémy Sellin, Françoise Martinet, Christian Marcellin, Bernadette Biard, Colette Maekelberg, Patricia Brunel, Marylène Hadet, Alain Gominet, Alain Vaucouleur.

Excusé : Michel Regnault

Invités : Daniel Von Buren, Michel Levy.

Ordre du jour :

- Préparation du Forum des Associations.
- Préparation de l'Assemblée Générale du 12 septembre
- Point sur les finances de l'Association.
- Infos sur les inscriptions, Bulletin en ligne.
- Infos sur les marches.
- Divers.

Forum des Associations le 4 septembre 2022

- Installation du stand double à partir de 8h30 dans la Pinède. Le parking Calandri sera réservé aux Associations, les visiteurs du Forum pourront stationner autour du stade.

Panneaux avec photos des activités, Kakemono avec planning des activités et programmes seront installés.

Toute la journée des membres du C.A. renseigneront les visiteurs et enregistreront les adhésions et les réinscriptions.

Le planning hebdomadaire des activités sera remis avec la fiche d'inscription.

La charte des marcheurs sera à la disposition des intéressés.

- Activités : pour le moment des places sont disponibles dans tous les ateliers excepté pour le groupe « conversation anglaise » limité à 10 personnes. Un groupe nouveau « Anglais débutant » animé par Muriel Greter sera créée.

Les 2 groupes pour les « Visites Culturelles » sont complets mais il y a toujours la possibilité d'être inscrit sur liste d'attente. Coût : 110 € pour les nouveaux, 85 € pour réinscrits de 2021/2022.

Rappel aux adhérents de la tenue de l'A.G. le 12 septembre et inscriptions pour l'apéritif (commandes faites par Rémy Sellin le 5 septembre au plus tard).

Assemblée générale le 12 septembre 2022 à 10 h Salle Molière

Toutes les informations sont sur le site web de l'Association début septembre.

Organisation

9h-10h

A l'entrée en bas : réception fiches d'inscriptions ou réinscriptions (Françoise et Edith).

Au 1^{er} étage salle Molière :

Emargement : 2 tables avec 2 listings 2021/2022 pour signatures des votants et des pouvoirs (2 pouvoirs / personnes sont autorisés) (Patricia, Marylène, Bernadette). Remise des bulletins de vote aux adhérents.

Déroulement

10 h : ouverture de l'AG par le Président

- Rapport moral

- Rapport financier, présentation des comptes de l'année 2021/2022.

- Renouvellement du CA et élection de nouveaux membres : 8 postes à pourvoir.

4 membres en fin de mandat se représentent : Rémy Sellin, Edith Messiaen, Marylène Hadet, Bernadette Biard.

4 candidats nouveaux se présenteront : Daniel Von Buren, Michel Levy, Suzy Burgain et Michel Nougier.

Le dépouillement sera fait par un responsable et 4 assesseurs adhérents mais non membres du CA.

Après proclamation des résultats le nouveau Conseil d'Administration se réunira pour procéder à l'élection d'un nouveau Bureau et mettre en place un calendrier des réunions pour cette nouvelle année d'activités.

Yvette Decker se propose d'être vérificatrice aux comptes pour l'année 2022/2023.

- 12 h : apéritif offert par l'Association. Les inscriptions auront été prises auprès de Rémy Sellin avant le 5 septembre.

Point sur les finances de l'Association

Bien que cette année 2021/2022, seuls les nouveaux adhérents (78/434) se soient acquittés de la redevance de 20 €, l'Association a pu fonctionner sans problème malgré un déficit d'environ 4400€.

Sur Livret A : environ 8550,85 € et sur CCP : 2100,24 €.

Pour les Visites Culturelles de 2022/2023 il a fallu avancer 1525,26 € pour les réservations à Marseille (Grotte Cosquer) et au Muy : Fondation Bernar Venet.

Le détail des comptes sera présenté lors de l'AG le 12 septembre.

Infos sur les inscriptions et Bulletin en ligne

Les inscriptions et réinscriptions peuvent se faire :

- Au Forum des Associations le 4 septembre 2022.

- Lors des permanences tenues par des membres du C.A. aux lieux et créneaux horaires des diverses activités.

- Par courrier adressé à Rémy Sellin 17 rue des Grillons 83520 Roquebrune/Argens.

A compter du 20 septembre toutes les inscriptions seront faites uniquement par courrier (Fiche d'inscription – chèque de 20€– enveloppe timbrée pour retour de la carte).

Toutes les informations détaillées (modalités, planning des permanences) sont sur le site web de l'Association.

Le Bulletin d'inscription a été réactualisé (création d'une case « conversation anglaise débutant », informatique sous réserve).

Les responsables d'activités qui réceptionneront des bulletins d'inscription les transmettront à Alain Vaucouleur qui tiendra à jour le fichier des adhérents.

Infos sur les marches

Jean-Pierre Joudrier renouvelle les remerciements de l'Association à Colette et René, qui accompagnent les marches depuis 2015, et à Colette responsable de l'activité « marches » depuis septembre 2019.

Pour 2022/2023 il n'y a plus de « Responsable » des « marches » mais une équipe d'animateurs qui se sont répartis l'encadrement des marches jusqu'au mois de Janvier.

Chaque animateur envoie directement les infos à Alain Vaucouleur qui les publie sur le site web.

Colette et René assurent l'encadrement des marches jusque fin septembre puis arrêtent d'encadrer.

Edith et Mariette n'accompagneront plus les marches cette année le CA les remercie vivement pour leur engagement prolongé et pour leur dévouement sans failles.

2 nouveaux animateurs complètent l'équipe : Anne-Marie Caillaud et Olivier Candas.

Marche pique-nique avec Couscous à la Pinède des Issambres le jeudi 20 octobre 2022.

Marche sac à dos le 1^{er} mardi de chaque mois avec inscription auprès de l'animateur.

Le C.A. donne son accord pour un remboursement des frais de déplacement à plus de 40 km Aller-Retour aux animateurs qui assurent la reconnaissance des lieux. Tarif du remboursement fiscal.

Divers

Le concours de boules avec pique-nique a lieu le lundi 19 septembre avec apéro offert par l'Association.

Plusieurs responsables d'activité ont suivi le stage de prévention incendie organisé par la mairie.

Les tarifs des visites culturelles passent à 110 € pour les nouveaux inscrits et 85 pour les anciens (grâce aux avoirs de la saison incomplète 2021/2022).

Pot des nouveaux adhérents : doit-on le maintenir ? La décision sera prise après l'A.G.

Concernant l'informatique, Jean Pierre n'a pas de réponse des subventions demandées. Cependant il ne reste qu'une place au cours débutants.

En Juillet et Août quelques activités se sont poursuivies et ont été appréciées : boules, loisirs créatifs, tricot, tarot, belote, petits groupes de marches, VTT.

Colette Maekelberg prend la parole pour signaler que c'était son dernier Conseil d'administration et pour souhaiter bonne saison 2022-2023 aux membres qui continuent. Elle est vivement remerciée.

La réunion se termine à 11h30

Prochaine réunion du C. A. renouvelé le lundi 12 septembre 2022 à l'issue de l'A.G.